

ESS Natation

Protocole participation aux cours (piscine de STAINS)

Tous manquements à ce protocole sera immédiatement sanctionné par une exclusion du club sans contrepartie.

AU PREALABLE

- Assurez vous avant chaque cours d'être en conformité avec le « Questionnaire préalable à l'entraînement », dans le cas contraire, ne pas vous présenter aux cours, prévenir votre entraîneur, consulter votre médecin traitant et tenir informé le cas échéant et s'il y en a, le médecin de pôle, le médecin d'équipe et le responsable du club des conclusions de la consultation.

ENTREE

- Arriver 15 minutes avant « H » l'heure de début du cours
- Entrée à H – 15 minutes avec un masque (adhérent seul sans les accompagnateurs)
- Il sera procédé à une prise de température à l'entrée (accès interdit aux adhérents dont la température est supérieure ou égale à 38°C, nous recommanderons à celles et ceux dont la température se situe entre 37,5°C et 38°C de s'abstenir momentanément de participer aux cours)
- **Le masque sera à garder tout au long de la phase de déshabillage jusqu'aux douches** s'il est jetable, à la sortie du vestiaire s'il est lavable.
- Pas de stationnement dans le hall sauf le temps de retirer ses chaussures (les disposer dans un sac)
- Savon pour les enfants et gel pour les adultes disponible à l'entrée.
- Se diriger vers les cabines ou les vestiaires collectifs suivant les instructions des encadrants.
- Utiliser l'espace qui est réservé au déshabillage pour y déposer vos vêtements pour la durée du cours (**toutes les affaires doivent rester dans le vestiaire collectif ou la cabine y compris votre serviette, aucun sac n'est autorisé sur les bassins**)
- Les cabines seront fermées le temps de la séance (aucune personne ne pourra y revenir avant la fin de la séance)
- **Le bonnet est obligatoire**, vous pouvez aussi utiliser vos lunettes de piscine, les matériels personnels nécessaires à l'entraînement des groupes de compétitions et activités Aqua-jogging et Aqua-palming feront l'objet d'un protocole de nettoyage spécifique à l'entrée des bassins.
- A la sortie des vestiaires vous vous dirigerez vers les douches (savonnage obligatoire uniquement avec les produits mis à disposition par la municipalité, gel douche disponible aux douches), stationnement en respectant le marquage au sol pour attendre votre tour pour vous doucher, poubelle Covid 19 à disposition pour jeter les masques jetables, **durée maxi de la douche 1 minute 30** (8 douches en fonctionnement pour le respect de la distanciation).
- Les matériels personnels (filet, palmes, plaquettes etc...) devront être immergés totalement durant 10 secondes au minimum dans le bac de désinfection (solution chlorée) avant de pouvoir être utilisé.
- **Bouteilles d'eau ou gourdes sont autorisées sur le bassin, elles doivent être identifiables (prénom) et ne doivent pas rester sur le bassin à la fin des séances.**

PENDANT LA SEANCE

- **Port du bonnet obligatoire pour tous les usagers.**
- Grand bain (natation) 10 usagers par ligne d'eau maximum avec respect de la distanciation dans les phases statiques.
- Petit bain Aqua-Gym 20 usagers en respectant les consignes de distanciation (4m² minimum).
- Utilisation des WC réglementée en fonction du nombre de toilettes disponibles (respect de la distanciation dans la file d'attente si plusieurs usagers sont concernés, obligation de se laver les mains avant et après).

SORTIE

- En fin de séance les usagers seront invités à rejoindre les douches (pas de départs anticipés possibles).
- **La douche ne devra pas excéder 30 secondes** (il s'agit d'un simple rinçage) le matériel personnel, s'il y en a, devra être gardé par l'utilisateur au moment de la douche.
- Les usagers se dirigeront vers les vestiaires (collectif ou cabine individuelle) où se trouvent leurs affaires en respectant les conditions de distanciation pour s'essuyer et s'habiller (attention plus de sèche-cheveux en fonctionnement).
- L'utilisateur devra se masquer avant de sortir des vestiaires pour ensuite aller se chausser dans le hall d'entrée et se diriger directement vers la sortie sans stationner dans le hall au-delà du temps nécessaire à l'action de se chausser.

AUTRES REGLES A RESPECTER

- Les parents ou/et accompagnants n'ont pas accès à la piscine, y compris le hall, veillez à respecter les règles sanitaires en vigueur (port du masque et distanciation) si vous attendez les adhérents devant la piscine.
- **Les encadrants et entraîneurs devront porter le masque pendant toute la durée des entraînements (exception faite pendant les cours d'aqua-gym ou l'entraîneur est actif).**
- Interdiction d'utiliser du matériel d'un autre adhérent.
- Le matériel d'apprentissage devra être utilisé par un utilisateur unique (désinfecté en fin de cours)
- Restriction des équipements (pas de pataugeoire, pas solarium, pas de bancs, pas de sèche-cheveux, pas de toboggan, pas de porte-habits, pas de casiers).

POUR INFORMATION

- En cas d'accident, les personnes habilitées à porter secours respecterons le POSS en vigueur dans la piscine, établi par la municipalité.

RAPPEL

- Le stationnement des véhicules est interdit devant la piscine pour permettre aux secours d'intervenir, sur la place handicapé ainsi que sur les voies de circulations et zébras.

APPROBATION DE L'ADHERENT (E)S

Nom / Prénom :

Date :

Signature :

APPROBATION DU RESPONSABLE (mineurs)

Date :

Signature :